
Genève le 13 novembre 2025

Communiqué de presse des syndicats SIT et SSP

Blocage des mécanismes salariaux – le Conseil administratif s’attaque au pouvoir d’achat du personnel de la Ville de Genève ainsi qu’à ses conditions de travail

Le Conseil administratif a présenté un nouveau projet de budget pour 2026 qui s’attaque frontalement aux conditions de travail et de salaire du personnel municipal. Les syndicats SIT et SSP dénoncent le projet d’économies faites sur le dos personnel en prévoyant d’économiser 5,9 millions de francs par le blocage des mécanismes salariaux : suppression de l’annuité, suppression de l’indexation, gel du 13^{ème} salaire progressif, gel de la prime d’ancienneté. Il prévoit aussi une économie de 2,3 millions de francs supplémentaire en renonçant à l’indexation des salaires. Cela aurait pour conséquence de baisser le pouvoir d’achat, alors même que les primes d’assurance maladie vont à nouveau augmenter fortement en 2026. Ces mesures ne respectent pas le statut du personnel. Le Conseil administratif veut aussi économiser en gelant les postes vacants (6 millions) et en reportant l’engagement du personnel lors des départs (1,5 millions). Ces économies de 15,7 millions de francs supplémentaires auront des effets directs sur la charge de travail du personnel en place. D’autres coupes sont aussi prévues dans tous les départements.

Conséquences des baisses fiscales à répétition sur les personnes physiques et les entreprises, le Conseil administratif propose ni plus ni moins de faire porter une part importante de l’effort d’ajustement budgétaire sur le personnel, sans proposer de solution à la perte de rentrées fiscales. Les syndicats dénoncent cette politique qui s’attaque par ailleurs aussi à diverses prestations publiques et culturelles. Les syndicats SIT et SSP, en collaboration avec la commission du personnel, appellent le personnel de la Ville de Genève à se réunir en Assemblée générale le 20 novembre à 18h à la salle du Faubourg. Le personnel se prononcera sur ces mesures et décidera des actions qu’il entend prendre pour défendre son pouvoir d’achat, des prestations publiques de qualité et faire entendre ses revendications avant le vote du budget par le Conseil municipal.